

# 94750 euros par mandature pour les faux frais des députés... et 1200 euros mensuels pour un appart !

écrit par Christine Tasin | 15 décembre 2017

Macron les chouchoute, ses gourdasses et ses crétins. Faudrait pas que, obligés de dire béni oui-oui à tout, ils se rebiffent au motif qu'ils sont obligés de limiter leur consommation de caviar et de se refuser le tour du monde en croisière.

Le chef d'entreprise qui pleurnichait en disant que les 5782 euros de député le faisaient tomber dans la misère a été entendu :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/12/13/pauvre-deputee-en-marche-obligee-de-shabiller-chez-emmaus-avec-ses-5000-euros-mensuels/>

Pourtant, les députés sont souvent absents, pourtant les députés ne sont présents au Palais Bourbon que 2 ou 3 jours par semaine... Ils pourraient peut-être se trouver un travail à temps partiel en plus, puisqu'ils mangent autrement que les autres... Les smicards et autres salariés auxquels on a imposé un travail à temps partiel qui les oblige à vivre avec quelques centaines d'euros mensuels apprécieront.

D'autant que ces mêmes députés votent la ratification des mesures bruxelloises conduisant à la faillite agriculteurs et autres entrepreneurs, conduisant à la faillite nombre de petits patrons obligés de licencier leurs salariés, conduisant à la délocalisation des entreprises...

Les ordures !

Ils sont pourtant nombreux à pleurnicher, alors l'Etat, fort généreux, a décidé de remplir un peu plus le mot de confitures :

Pour **compenser cette baisse de niveau de vie**, l'[Assemblée nationale](#) semble pour

l'instant privilégier des mesures à la marge. Et de manière détournée. **Dans la plus grande discrétion, les questeurs de l'Assemblée nationale ont ainsi adopté toute une série de mesure visant à améliorer le quotidien des députés.** Au premier rang de celles-ci, la fusion des différentes aides dont disposaient les parlementaires. Ces derniers bénéficiaient jusqu'à présent de trois " forfaits " couvrant le courrier (12.000 euros par an), le téléphone (4.000 euros par an) et le taxi (2.750 euros par an). **Ils seront transformés en un crédit unique de 18.950 euros par an** qu'il sera possible de " cagnotter " d'une année sur l'autre. **En clair, un parlementaire qui n'utiliserait pas l'intégralité de son aide globale sur une année pourrait la reporter l'année suivante, et ce durant l'ensemble de la mandature.**

[https://www.challenges.fr/politique/assemblee-nationale-ces-nouveaux-avantages-dont-vont-beneficier-les-deputes\\_519908#xtor=EPR-2-%5BChaActu18h%5D-20171214](https://www.challenges.fr/politique/assemblee-nationale-ces-nouveaux-avantages-dont-vont-beneficier-les-deputes_519908#xtor=EPR-2-%5BChaActu18h%5D-20171214)

Et comme si cela ne suffisait pas, ils ont remplacé la participation aux frais d'hôtel des députés de province obligés de dormir à Paris par une dotation de 1200 euros mensuels, participation substantielle aux frais de location d'un petit appartement...

Depuis plusieurs mois, ils étaient nombreux à se plaindre des conditions d'hébergement des députés. Le premier questeur Florian Bachelier (LREM) a décidé de remédier à cette situation dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année prochaine, espérant améliorer les conditions de vie des parlementaires. Dans un courrier daté de lundi qu'a pu consulter [L'Opinion](#), il assure que les députés auront « la possibilité de louer un logement dont le loyer sera pris en charge par le budget de l'[Assemblée nationale](#) à une hauteur aujourd'hui estimée à 1 200 euros par mois ». Si le député choisit un appartement dont le loyer dépasse ces 1 200 euros, le surplus sera remboursé au titre de l'indemnité représentative de frais de mandat (IRFM), précise le quotidien. Une manière pour l'Assemblée de réduire les frais d'hôtel ? Ils sont estimés aujourd'hui mensuellement à 3 200 euros par mois pour un député.

[http://www.lepoint.fr/politique/les-deputes-decrochent-1-200-euros-pour-des-pied-a-terre-a-paris-13-12-2017-2179760\\_20.php?&m\\_i=Za5BJJPj3H%2Bj7Y00pMJvbS6CGyzc%2B7g8v6UCr\\_mtHZucCSVp1IR2u0WcT%2B9S1T1nF5mxenfK1lKArILvptn1st2it9bZ3&boc=1315936&M\\_BT=772339925788#](http://www.lepoint.fr/politique/les-deputes-decrochent-1-200-euros-pour-des-pied-a-terre-a-paris-13-12-2017-2179760_20.php?&m_i=Za5BJJPj3H%2Bj7Y00pMJvbS6CGyzc%2B7g8v6UCr_mtHZucCSVp1IR2u0WcT%2B9S1T1nF5mxenfK1lKArILvptn1st2it9bZ3&boc=1315936&M_BT=772339925788#)

C'est que les malheureux députés trouvaient la situation

“intenable”.

Mais le contribuable français est rassuré :

L'Assemblée est aujourd'hui l'institution qui coûte le plus cher : 550 millions d'euros par an lui sont alloués. Un budget qu'elle a pour objectif de réduire drastiquement dans les années qui viennent : dès 2018, elle espère réduire les coûts de 10 millions d'euros et de 15 millions d'euros l'année d'après.

Gageons que ceux qui paieront les pots cassés seront les petits employés, qui ne seront pas remplacés, pendant que les députés continueront de rouler carrosse...